

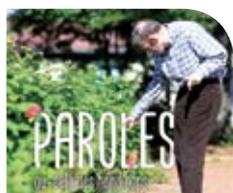
Le Journal d'Adèle

Journal d'information de l'Association Adèle de Glaubitz

N°15 - MAI 2019



Accompagner dans une logique de parcours



ÉVÈNEMENT

Paroles au-delà des handicaps, à découvrir en librairie



TALENTS

« Et toi t'aurais fait quoi ? » fait le tour du monde



PARTENARIAT

Aller vers plus d'inclusion



MÉTIERS

Enseignant spécialisé : savoir s'adapter pour transmettre

Adèle ASSOCIATION
DE GLAUBITZ



Vivre une espérance



Formations ouvertes aux professionnels et aux parents de personnes avec TSA

Découvrez les nouvelles formations 2019 dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme

- > L'approche TEACCH, adapter l'intervention aux spécificités des Troubles du Spectre Autistique (TSA)
- > Initiation aux principes de base de l'Analyse Appliquée du Comportement ABA (Applied Behavior Analysis)



Contactez-nous

par téléphone au **03 88 21 10 40**
 ou par mail **formation@glaubitz.fr**
www.glaubitz.fr/formation



Chers lecteurs,

Comme le disait Aristote : « Une seule hirondelle ne fait pas le printemps ». C'est ainsi que collectivement nous travaillons, depuis plusieurs mois, avec les membres du Conseil d'administration, la Direction générale et les professionnels de l'Association sur notre troisième projet d'avenir 2020-2024. Il s'agit pour nous de promouvoir nos valeurs, d'ancrer nos racines, mais surtout d'imaginer l'avenir, de développer nos pratiques, et de promouvoir la formation. De ce travail de réflexion, aboutiront plusieurs engagements, qui seront notre fil rouge pour les années à venir.

Quelle belle illustration d'un travail en commun que la création d'un livre ! « Paroles au-delà des handicaps » est un ouvrage riche, porteur de sens et qui parle à tous. À travers cet écrit, c'est l'histoire de l'Association et du secteur médico-social qui est retracé. Le livre est diffusé dans de nombreuses librairies à travers toute la France, alors n'attendez plus pour le découvrir.

Vous découvrirez également dans les pages de ce journal notre dossier consacré à la logique de parcours. Une notion qui peut paraître compliqué, mais qui traduit la mission de l'association quand elle place chaque personne au cœur de son propre projet de vie.

Enfin, vous pourrez découvrir ou redécouvrir le métier d'enseignant spécialisé, l'expérience de parents d'enfants accompagnés par l'Institut Saint-Joseph, ou encore les nombreux talents qui s'expriment dans nos établissements...

De nombreuses actions et initiatives sont aussi dues à l'investissement de nos bénévoles. Ce sont eux par exemple, qui ont retranscrit les témoignages des résidents dans le livre « Paroles au-delà des handicaps ». Si vous aussi vous souhaitez partager votre passion, vos compétences ou vos savoir-faire, contactez nos référents « bénévolat » ou envoyez-nous un mail à benevolat@glaubitz.fr (confère page 24).

Très bonne lecture,

Michel Gyss,
Président

- p. 4 Brèves
- p. 6 Expériences / Avoir des ambitions pour l'avenir
- p. 8 Évènement / Paroles au-delà des handicaps, à découvrir en librairie
- p. 9 Dossier / Accompagner dans une logique de parcours
- p. 16 Talents / « Et toi t'aurais fait quoi ? » un film sur l'autisme
- p. 17 Partenariat / Aller vers plus d'inclusion
- p. 18 Métier / Enseignant spécialisé : savoir s'adapter pour transmettre
- p. 21 Témoignage / La Fondation Raoul Clainchard à l'écoute des besoins
- p. 22 Projet / Construire en imaginant l'avenir
- p. 24 Vie associative / Devenir bénévole

INSTITUT SAINT-ANDRÉ

Bien plus qu'un don !

Le collège épiscopal de Zillisheim mène chaque année une action de collecte et de don de cadeaux, issus de la générosité des élèves. Cette année, ils ont choisi d'en faire bénéficier l'IME de l'Institut Saint-André. Une première rencontre a été organisée à l'Institut, afin de présenter l'IME. Ils ont ensuite expliqué le projet aux autres collégiens et organisé la collecte. Les élèves ont eu un mois pour déposer des cadeaux sous le sapin du collège.

Une délégation de 20 élèves, le directeur, la conseillère principale d'éducation, l'abbé

Nock et la présidente de l'association des élèves du collège, sont venus partager un goûter et apporter le fruit de leur collecte. Ils étaient intéressés et souhaitaient vivement rencontrer les jeunes de l'IME. Au cours du goûter, certains jeunes ont improvisé une représentation de HIP-HOP de grande qualité, permettant de tisser des liens avec les élèves. « Nous avons eu de très beaux cadeaux : des trottinettes, des objets sensoriels, des consoles



de jeux et des jeux vidéo, des Lego technic, des Playmobil, ou encore des livres adaptés. Dans une classe, ils se sont cotisés et ont acheté un babyfoot. On a vraiment senti que les élèves avaient réfléchi en petits groupes et s'étaient investis pour trouver le meilleur cadeau», explique Caroline Dietrich la Directrice adjointe de l'IME.

SITE DU NEUHOF

Équation et sensibilisation !

Le Centre Auguste Jacoutôt est très sollicité pour sensibiliser à la surdité et c'est dans ce cadre qu'il a été convié par l'Association des étudiants en mathématiques de l'Université de Strasbourg. Durant toute la semaine du handicap, le hall de la faculté s'est transformé en zone de sensibilisation. Ordinateur portable et casques de mise en situation en main, les professionnels d'Adèle de Glaubitz se sont mobilisés pour répondre à la curiosité des étudiants qui défilaient entre deux cours. Grâce à leurs compétences mathématiques, les étudiants ont aisément compris les notions liées aux audiogrammes, entre les courbes de fréquence et d'intensité. Mais c'est sous les casques de mise en situation, qu'ils ont pris la mesure des barrières qui se dressent devant les personnes sourdes, pour lesquels ils ont mieux appréhendé les besoins spécifiques en termes d'aménagement et d'accompagnement.

Afin de rendre ces sensibilisations encore plus réalistes et compréhensibles, les professionnels du Centre Auguste Jacoutôt travaillent sur le développement du premier jeu sérieux de France, «serious game» en anglais, sur la surdité. Moyen ludique d'apprentissage sur support virtuel, le serious game permet d'apprendre en agissant, en répondant à des situations concrètes pour y trouver des solutions adaptées selon un sujet établi. Sa finalité est la formation, la sensibilisation et l'information, le tout dans une ambiance plaisante. «Avec la création de ce serious game, notre objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette situation de handicap, afin qu'elle soit mieux comprise par tous», explique Evelyne Orion, Chef de service. Vous pouvez soutenir ce projet en adressant vos dons au Site du Neuhof, projet serious game surdité.

INSTITUT SAINT-ANDRÉ

Une plongée dans les années 20 !



À l'époque des nouvelles technologies et des effets spéciaux, l'orchestre des Musiciens d'Europe a présenté un spectacle «à l'ancienne» dimanche 24 mars à l'Institut Saint-André. Ce ne sont pas moins de 30 musiciens, cordes, vents et percussions, sous la direction de Jean-Marie Curti qui se sont réunis dans la salle de sport de l'Institut. Malgré une météo printanière, plus de 250 spectateurs ont répondu présents.

Au programme, l'orchestre a démarré en interprétant *La Pie Voleuse* de Rossini, avec ses airs particulièrement mélodieux. S'en est suivi la projection de *Charlot et le Comte*, et *Charlot Musicien*, deux films muets, sur lesquels se sont posés les notes interprétées par l'orchestre. La musique vient souligner les émotions transmises par les comédiens. Elle accentue le rythme de l'action, les danses, les courses poursuivies, les bagarres... L'histoire devient compréhensible, malgré l'absence

de dialogue. Lorsque l'accord final intervient sur le mot «The end» à l'écran, on prend conscience de la prouesse de synchronisation du compositeur et du chef d'orchestre.

La musique du premier film a été composée par Frédéric Barra, compositeur et violoniste, présent sur scène au côté de Jean-Marie Curti. Sa musique était présentée pour la première fois en version symphonique lors de cette représentation. Les musiciens ont été longuement applaudis pour la qualité de leur prestation. L'Association Adèle de Glaubitz les remercie d'avoir donné un spectacle vivant de cette qualité, et bénévolement. En plus des professionnels de l'Institut mobilisés ce week-end là, il faut souligner la contribution de l'Association des parents et amis de l'Institut Saint-André, qui a donné de son temps pour le logement et les déplacements des musiciens. Merci à tous pour ce beau moment !

Un partenariat solidaire



En octobre 2015, les professionnels de l'Institut des Aveugles rencontraient des salariés de l'entreprise Gripple lors d'une exposition aux journées Bio. Entreprise anglo-saxonne implantée dans la zone artisanale sud d'Obernai, Gripple commercialise dans le monde entier des tendeurs raboteurs pour différents secteurs d'activité : industriel, agricole, hospitalier et scolaire... Les ressources humaines sont très importantes pour le groupe qui véhicule une culture d'entreprise citoyenne très forte. Il sollicite ses collaborateurs à mener, sur la base du volontariat

et sur chaque site d'implantation, une action solidaire et caritative à travers un comité appelé «Charity». Un premier partenariat s'est mis en place en janvier 2016. Les salariés du site d'Obernai ont participé à l'encadrement d'une sortie raquettes au Champ du Feu. Les collaborateurs Gripple allemands et belges sont ensuite venus à l'Institut pour participer à des activités manuelles et sportives en situation de déficience visuelle.

Depuis, chaque année de nouvelles actions sont organisées : un master chef, une sortie escalade, ou encore une sortie canoë sur un bras du Rhin Tortu. Gripple finance les sorties et les salariés participent de façon active à l'encadrement et à l'animation des projets, renforçant les liens et favorisant les échanges. Fin 2018, les résidents souhaitaient remercier les salariés et marquer ce partenariat. Ils ont donc réalisé un «Hôtel à insectes» en atelier bois. Un symbole fort que le comité Charity a installé aux abords de l'entreprise.



INSTITUT SAINT-ANDRÉ

Un stagiaire motivé

Nicolas Meyer, de l'IMPro, a effectué un stage de deux semaines à la ferme de l'Institut Saint-André sous la houlette de Loïc Tschaen, chargé du maraîchage. Ayant apprécié les travaux réalisés par le passé dans la zone de maraîchage, c'est à sa demande et avec une grande motivation qu'il a pu approfondir ses connaissances durant ce temps passé à la ferme. Nicolas a déjà bien défini ce qu'il souhaitait faire

plus tard. Trouver un emploi dans les espaces verts, économiser, chercher un appartement, autant d'étapes soutenues par les professionnels de l'IMPro et sa famille. Toujours très motivé, Nicolas s'apprête à faire un stage au service des espaces verts de l'ESAT Afapei de Dannemarie. Après cette nouvelle expérience, il espère obtenir un emploi. Tous nos encouragements dans la poursuite de son projet !



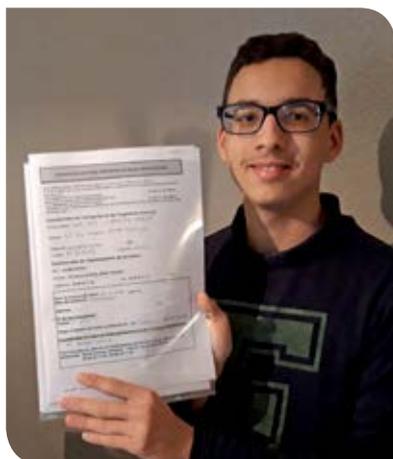
INSTITUT SAINT-JOSEPH

Premier cocktail entreprises

Pour soutenir les projets de l'Institut Saint-Joseph, quatre étudiantes en DUT techniques de commercialisation de l'IUT de Colmar ont organisé une soirée de charité sous la forme d'un cocktail entreprises. Dans le cadre de leur projet professionnel, elles ont décidé de soutenir le financement d'une salle sensorielle. «La mise en place de cette salle répond aux besoins spécifiques des enfants avec autisme qui sont accueillis depuis peu dans notre structure. Son coût est de 25 000 € et a déjà été financé en partie grâce à trois associations Courir solidaire, le Rotary doyen et le Festival à cœur battant», précise Céline Rossi-Lévêque, directrice de l'Institut. Cette soirée cocktail s'adressait aux chefs d'entreprise de la région. «L'idée était de mettre en contact deux mondes, de mettre en valeur les compétences des jeunes et de créer du réseau entre les chefs d'entreprise», poursuit la Directrice. La soirée a réuni une quinzaine d'entreprises locales au sein du Domaine Cattin, le Belvédère, gracieusement prêté par Jacques Cattin. Pour agrémenter l'évènement, les jeunes de la troupe de «l'Atelier des copains» de l'IMPro ont présenté un extrait de leur création artistique. Cette soirée fut très appréciée, et le rendez-vous est pris pour l'an prochain !

Avoir des ambitions pour l'avenir

Chaque vie est unique, chaque parcours est différent, mais un témoignage peut néanmoins rassurer, faciliter la compréhension d'une situation, ou permettre de partager quelques encouragements... C'est ce que nous vous proposons à travers cette rubrique du Journal d'Adèle.



Sofiane, 14 ans, suivi par le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de l'Institut Saint-Joseph

Son histoire

Lorsqu'on apprend que l'on attend son premier enfant, on déborde de joie et d'imagination. On a en tête un scénario tout tracé : 9 mois de grossesse sans souci, du temps pour se préparer et accueillir ce nouveau-né dans de bonnes conditions.

Je pensais que j'étais invincible, que rien ne m'arriverait, que rien ne nous arriverait, mais parfois la réalité est tout autre. Vers 5 mois de grossesse, une terrible maladie se déclare, une pré éclampsie sévère. Ma vie dépendait de cette grossesse, il fallait y mettre un terme. Après un mois d'hospitalisation environ, j'accouche en urgence à 29 semaines. Je suis sauvée, mais le pronostic vital de notre enfant est engagé. Sofiane fait moins d'un kilo, il a besoin d'aide pour respirer. Pendant les premiers mois de sa vie, nous avons été séparés. Je ne pouvais pas le nourrir, pas le toucher, pas l'entendre... Tout cela nous est arrivé très rapidement alors que notre enfant devait être en sécurité dans mon ventre et moi me préparant à devenir maman et à l'accueillir. Je n'en pouvais plus de l'hôpital, je voulais que Sofiane rentre à la maison. Quand enfin le grand jour arrive, Sofiane avait encore besoin de soins médicaux prenant alors beaucoup de place dans le quotidien de notre famille.

Sofiane grandit, ses besoins changent. La kiné m'a conseillé une orthophoniste, car Sofiane ne parlait toujours pas. Cette orthophoniste m'a alors parlé du CAMPS. Dans cet espace de soins pluridisciplinaires, Sofiane y découvre la psychomotricité, profite d'un accompagnement éducatif, et de mon côté je bénéficie pour la première fois d'un soutien psychologique. Le psychologue m'a témoigné de l'empathie et aussi l'écoute dont j'avais besoin.

Continuer à progresser

Les besoins d'accompagnement persistent et nous sommes passés du CAMPS au SESSAD. À cette période, Sofiane est en maternelle accompagné par une auxiliaire de vie scolaire. Les professionnels suggèrent un établissement spécialisé pour la poursuite de sa scolarité. Après réflexions, nous avons décidé avec son père de le maintenir en milieu ordinaire. Le CP était trop dur pour Sofiane du fait de ses troubles d'apprentissage, mais il a trouvé sa place grâce au dispositif ULIS. Pendant toute cette période, j'avais peur qu'il soit mal, qu'il se sente inférieur aux autres et qu'il soit rejeté... Aujourd'hui Sofiane est en 3^{ème} année d'ULIS en collège, il est heureux, progresse à son rythme, fait du karaté et a des ambitions pour l'avenir.

Il a encore des besoins différents des jeunes de son âge, c'est pourquoi l'intervention du SESSAD de l'Institut est utile

pour qu'il continue à progresser, qu'il devienne le plus autonome possible et gagne en confiance. À sa naissance en 2004, les chances de survie de ce bébé étaient minces et un éventuel décès était envisageable. En fin de compte, Sofiane est bien vivant et malgré le handicap dû aux séquelles de sa grande prématurité, il a toute sa place dans ce monde. Il commence d'ailleurs tout doucement son entrée dans le monde professionnel et a décroché son premier stage !

Le lien avec les professionnels

Pendant ces moments très difficiles, je me suis sentie accompagnée par tous les professionnels qui s'occupaient de Sofiane, de ces premiers instants de vie à aujourd'hui. J'en suis très reconnaissante. Le message que j'aimerais passer à ceux qui vont lire ces quelques mots est d'avoir confiance, d'oser aller à la rencontre des autres, des professionnels de santé qui nous aident à avancer sur notre route. Chaque rencontre apporte quelque chose comme des portes qui s'ouvrent pour créer de nouvelles opportunités d'évolution.

J'ai beaucoup appris sur moi. Dans la difficulté, on découvre notre force, ce à quoi on peut résister. Moi qui ne voulais plus d'enfants après cette épreuve, j'ai mis au monde deux autres garçons et aujourd'hui je ne changerais rien à ma vie.

*Najat,
Maman de Sofiane*



Lucile, 22 ans, accueillie à l'IMPro de l'Institut Saint-Joseph

.....

Son Histoire

Il y a des moments dans la vie où l'on profite de tous les instants de bonheur, mais parfois tout bascule lorsqu'on apprend que son enfant ne sera pas comme tout le monde.

À partir de là, commence un long parcours de tests, d'examen médicaux qui nous font comprendre que la vie de Lucile, âgée maintenant de 22 ans, n'ira pas à cent à l'heure mais que nous devons nous adapter à sa vitesse. Depuis l'âge de 4 ans, nous l'aidons à surmonter ses difficultés. Elle nous a appris à voir la vie différemment. Il a fallu s'adapter à son insertion dans les différentes classes de CLIS et d'ULIS avant d'intégrer depuis 5 ans l'Institut Saint-Joseph à Colmar, où elle a découvert sa deuxième famille. En effet, l'équipe d'éducateurs, les enseignants et copains et copines font qu'elle évolue progressivement et sereinement dans un milieu adapté.

Pour nous parents, il a fallu «accepter» ce parcours différent de celui de notre premier enfant et le regard que les autres portaient sur elle. Nous étions souvent tentés de baisser les bras, mais les personnes que nous avons rencontrées, et qui traversent les mêmes difficultés, nous ont toujours redonné l'énergie nécessaire.

S'épanouir avec les autres

Son parcours scolaire a été marqué par un grand manque de confiance en elle. Face aux difficultés rencontrées, elle semblait parfois perdre pied, ce qui pouvait

entraîner des dérapages dans son comportement par rapport à son entourage. Elle trouve souvent refuge auprès des chevaux qu'elle monte depuis une quinzaine d'années et qui lui apportent beaucoup de plaisir et d'apaisement. Lucile participe aussi au sport adapté et aime faire du théâtre et de la danse, ce qui lui permet de s'épanouir et d'entretenir un lien social avec d'autres jeunes de l'Institut Saint-Joseph. Ce lien n'est pas toujours facile à entretenir en dehors de l'Institut. Nous essayons au mieux de provoquer des rencontres, afin que les jeunes ne s'isolent pas et que des liens s'établissent entre les parents.

Côté professionnel, Lucile a fait des progrès significatifs lors de ses nombreux stages. Elle s'oriente vers des activités liées à l'hygiène des locaux et la restauration collective dans lesquelles elle prend confiance grâce aux différents intervenants. Lors des vacances scolaires, elle participe avec intérêt à des distributions alimentaires à la Manne de Colmar. Cette activité la rend sensible aux difficultés des personnes dans le besoin. Son avenir professionnel se dessine et Lucile prend conscience de l'importance d'avoir un travail et de se donner les moyens d'y parvenir.

Se fixer des challenges

Sa vie est aussi animée par des occupations sportives telles que l'équitation, le ski ou le snowboard et les ballades en vélo. Elle est aussi une fervente supportrice de l'équipe de hand-ball de Sélestat qu'elle

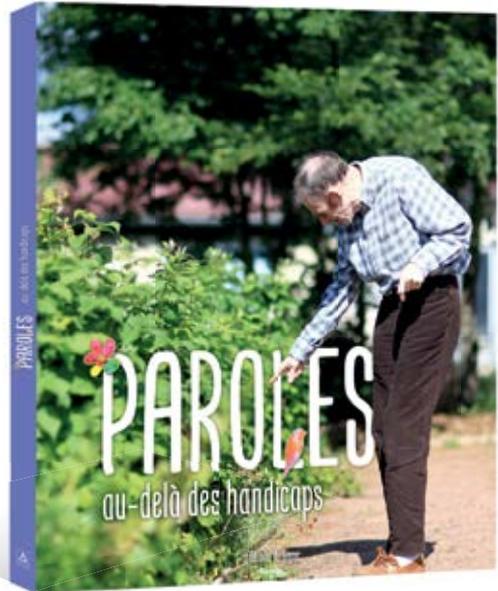
va encourager régulièrement. Malgré ses difficultés, elle fait l'effort de lire dans la presse, les résultats et les comptes-rendus des matchs. Nous l'encourageons dans ses différentes activités et les partageons avec plaisir avec elle.

Côté autonomie, elle se déplace depuis deux ans en bus et se repère assez facilement dans le centre de Colmar. Elle ne se sent pas encore prête à quitter le cocon familial, mais envisage d'effectuer un séjour en foyer de travailleurs afin de découvrir une autre vie sociale. De notre côté, nous devons aussi y travailler pour que Lucile puisse un jour voler de ses propres ailes : une étape importante pour toute la famille. Hugo, son frère aîné avec qui elle est très liée, contribue aussi à la faire évoluer dans son autonomie, même s'il a déjà quitté la maison. Elle a comme projet d'aller lui rendre visite à Bordeaux, seule en avion. C'est un challenge qui lui tient à cœur et dont elle parle souvent.

Le chemin est encore long, mais tous les progrès qu'elle a pu faire ces dernières années, notamment au niveau de la confiance en elle, sont encourageants. Toute l'équipe qui l'entoure est très attentive, tant à son développement personnel que professionnel. C'est important pour Lucile de savoir qu'il n'y a pas de barrière entre ses parents et l'Institut et que tout le monde travaille main dans la main, pour lui offrir un avenir qui soit le meilleur possible. Nous avons confiance en elle et Lucile nous dit souvent que son prénom veut dire «Lumière». Qu'elle éclaire son chemin...

*Michèle et Jean-Luc Martin,
parents de Lucile*

À découvrir en librairie



Jour après jour, les résidents de la Maison de Retraite Spécialisée (MRS) de l'Institut Saint-André racontent des bribes de leur vie, des anecdotes, des souvenirs... Un projet a alors germé dans l'esprit des professionnels : recueillir ces mémoires. Il s'agissait d'écrire pour transmettre, faire vivre les souvenirs, pour rire, pour raconter une histoire, leur histoire, et l'histoire de l'Institut Saint-André. De ce projet est né un livre : Paroles au-delà des handicaps.

Un projet pour garder une trace

Avec la disparition de certains résidents ayant vécu la majorité de leur vie à l'Institut Saint-André, les professionnels ont constaté la perte d'une histoire riche. Il était donc important de la préserver tout en valorisant les compétences, les savoir-faire, les rôles sociaux et les parcours de vie. D'une volonté collective, le projet de recueil est né pour garder une trace avec l'objectif de travailler également sur les représentations qui existent sur le handicap. Puis rapidement, l'idée de l'enrichir de photos et de dessins et de l'imprimer s'est imposée.

À travers les récits, les anecdotes, les poésies, l'ouvrage témoigne de l'évolution de la société et de son regard porté sur le handicap. Avec leurs mots, les résidents nous content les premiers travaux des

champs, la création de l'ESAT, la vie avec les sœurs, leurs amours, leurs amitiés... En filigrane, c'est aussi l'histoire du secteur médico-social, son évolution et sa professionnalisation qui sont retracées.

Une démarche collective

Afin d'associer les résidents de la MRS à la démarche, dès janvier 2017, des entretiens individuels et en groupes, pour certains en alsacien, ont été menés par les professionnels. Il s'agissait de mettre en lumière et en couleurs les moments de vie, les épisodes marquants, les anecdotes, de se remémorer les lieux, les visages et les voix des personnes absentes ou disparues, les images, les parfums, mais aussi les émotions évoquées avec poésie et tendresse. Les résidents les plus âgés qui vivent à l'Institut Saint-André

nous poussent au franc-parler, à la simplicité, aux relations vraies et belles, malgré la rudesse du temps passé...

L'enregistrement numérique des témoignages a été réalisé par les professionnels, et c'est avec l'aide de bénévoles, que tous ces entretiens ont été retranscrits, dans le but de valoriser les paroles des résidents. À chaque étape, les personnes ont été informées et consultées, elles ont aussi enrichi l'ouvrage par des dessins et des photos choisis. «*Nous sommes tous très fiers de cet ouvrage qui révèle si bien les personnes accueillies, leur force intérieure, leur capacité à dépasser les handicaps et à rayonner. Vivre une espérance est la signature de l'Association Adèle de Glaubitz. Quelle formidable façon de la traduire dans un livre où se complètent les talents, petits et grands !*» explique Philippe Jakob, Directeur général de l'Association Adèle de Glaubitz, dans l'introduction de l'ouvrage.



Disponible en librairies au prix public de 19,80 € et en vente en ligne sur le site de l'éditeur :

www.editionsdusigne.fr



Accompagner dans une logique de parcours

La notion de parcours, et plus précisément, de parcours personnalisé, s'impose de plus en plus dans le champ de l'action médico-sociale. Cette notion est apparue dès lors que s'affirmait la nécessité de prendre en compte la singularité de chaque personne. Il ne s'agit plus de penser en termes de places ou de lieu d'accueil pour les enfants et les adultes en situation de handicap ou de dépendance. La logique de parcours met la personne et son entourage au cœur du dispositif en réfléchissant en termes de projet de vie : à chaque besoin doit pouvoir correspondre une prise en charge, capable d'évolution et d'ajustement. C'est cette notion de « parcours » que développe l'Association Adèle de Glaubitz au sein de ses établissements.

La logique de parcours permet d'accompagner la personne dans sa globalité en prenant en compte ses compétences et ses difficultés, son mode de vie, ses habitudes, ses relations sociales, ses déplacements... L'accompagnement n'est donc plus figé, il se déploie au rythme de l'évolution de la situation de la personne en assurant une continuité. Le parcours de vie ne peut se construire qu'avec la personne elle-même et son entourage.

L'Association Adèle de Glaubitz développe une large palette d'accompagnements, afin de rechercher la réponse la plus adaptée en matière d'action médico-sociale. Les établissements organisent une prise en charge globale pouvant combiner des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, des prestations d'hébergement, ou encore de loisirs... Les services se distinguent des établissements du

fait de l'intervention de professionnels directement au domicile de la personne, à l'école, dans les lieux de loisirs, au sein d'une entreprise...

Au croisement de ces deux types de structure se trouve les dispositifs, tels que le Dispositif d'accompagnement et de soins coordonnés pour l'autisme (Dasca) au Site du Neuhof, et la Plateforme autisme à l'Institut Saint-Joseph à Colmar. Ils proposent à la fois un accompagnement en journée et des prestations à domicile et sur les différents lieux de vie de la personne. Ensemble, ils forment avec les centres hospitaliers, l'Éducation Nationale, les professionnels libéraux, les réseaux de santé... une complémentarité d'offre d'accompagnement dans une logique de parcours adapté à chacun.

Réinterroger la prise en charge

Faire de la question des parcours un modèle, conduit à s'interroger sur les problématiques de travail en réseau, en partenariat, à reconsidérer les pratiques professionnelles et à décloisonner le

travail. Le parcours doit devenir le principe de l'organisation autour et avec la personne accompagnée. Le passage d'un dispositif à un autre doit se faire en toute simplicité et éviter les points de rupture. Ainsi, réinterroger régulièrement la prise en charge de la personne, en fonction de l'évolution de sa situation, de ses envies,

de ses potentialités... est essentiel. Cela implique également de remettre en question ses pratiques et d'imaginer de nouveaux modes d'inclusion scolaire, de développer l'accueil temporaire, l'emploi accompagné ou encore l'habitat inclusif. La logique de parcours suppose donc une souplesse des modes d'intervention.



La souplesse des interventions

La coordination entre tous les acteurs de l'accompagnement ainsi que le panel des modes d'intervention proposés offrent une véritable souplesse de fonctionnement. La Plateforme autisme à l'Institut Saint-Joseph propose une organisation capable de faire évoluer ses interventions selon les besoins des jeunes et de leur famille. Son organisation est basée à la fois sur un fonctionnement type « Sessad » avec des interventions à domicile, à l'école, ou lors d'activités extrascolaires, ainsi que des ateliers, des séances de psychomotricité, d'orthophonie et des entretiens psychologiques au sein de l'établissement. Cette organisation implique un changement culturel pour les professionnels et pour les

familles. La Plateforme autisme limite l'accompagnement dans le temps. Elle intervient en tant que dispositif expert et de recours, passerelle vers un autre mode d'accompagnement une fois les objectifs du projet de l'enfant atteints.

Une mobilisation de tous les acteurs

La Plateforme autisme accompagne l'enfant et sa famille en s'appuyant sur les ressources propres de la personne et de sa famille, et en construisant un plan d'action, doté d'objectifs, sur une durée déterminée. Le parcours du jeune devient dynamique par la multiplication et la diversification

des intervenants. La place de la famille est centrale, elle est co-actrice, et doit être le fil rouge reliant toutes les interventions. Cette approche nécessite des fonctions de coordination importantes dans le but d'évaluer régulièrement les besoins des personnes, de réajuster l'accompagnement ainsi que les partenaires du réseau. Dans un souci d'efficacité et pour répondre à l'idée du « sur-mesure », l'implication et la mobilisation de tous les acteurs sont recherchées, ainsi que le développement des potentialités et de l'autonomie de la personne. Il semble important aujourd'hui de développer de telles plateformes, tout en parvenant à conserver le panel d'offres de service existant, pouvant répondre à des situations cumulant de multiples problématiques.

Intégration, inclusion, scolarisation...

Au travers des diverses lois est affirmée la nécessité de permettre aux élèves en situation de handicap d'effectuer en priorité leur scolarité dans le milieu ordinaire, l'école de secteur, ou de proposer d'autres modalités de scolarisation personnalisées. Il est donc proposé à tout enfant, adolescent ou adulte en situation de handicap, ainsi qu'à sa famille, un parcours de formation qui favorise, autant que possible, la formation en milieu scolaire ordinaire. Ce parcours fait l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le PPS organise la scolarité de l'élève handicapé, assure la cohérence et la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de sa situation et de ses besoins : AVS, matériel pédagogique adapté, besoins d'aménagements pédagogiques...

Depuis plusieurs années, le lexique autour de l'accueil d'élèves en situation de handicap dans les dispositifs de droit commun de l'Éducation Nationale évolue considérablement, passant respectivement du concept d'intégration, au concept d'inclusion, pour en arriver aujourd'hui à celui de scolarisation. Cette évolution du vocabulaire traduit une volonté de passer d'un concept de « groupe » de personnes, au concept

« d'individu ». Le terme « intégration » signifie qu'on tend à faire oublier la différence pour se fondre dans la collectivité ; tandis que le terme « inclusion » marque davantage la volonté d'adapter les dispositifs scolaires et les pratiques pédagogiques à la diversité des élèves.

Développer l'inclusion

L'accueil scolaire des enfants en situation de handicap peut revêtir trois formes entre lesquelles il peut être parfois difficile de s'y retrouver pour les parents. Il peut s'agir d'une scolarisation dans une classe ordinaire en inclusion individuelle. L'enfant pourra bénéficier de matériel adapté ou d'un accompagnement par une auxiliaire de vie scolaire.

La deuxième approche est la scolarisation dans une classe spécialisée implantée dans un établissement scolaire ordinaire. On les appelle les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) pour l'Éducation Nationale, et les classes externalisées pour le secteur médico-social.

La troisième approche est la scolarisation en classe interne spécialisée. Au Site du Neuhof, les centres Louis Braille et Auguste Jacoutôt accueillent les enfants dans des groupes-classes de niveaux, à effectif adapté. Les cours sont dispensés par des enseignants spécialisés. La prise en charge est globale : pédagogique, éducative, rééducative. Elle vise l'accès de chacun aux savoirs et au développement de l'enseignement scolaire, l'épanouissement, le développement personnel, l'autonomie et l'indépendance de chaque élève pour permettre à chacun d'exercer pleinement et librement ses choix futurs d'adulte citoyen. De plus, des éducateurs spécialisés, référents des groupes, accueillent des enfants avec un handicap sensoriel et un ou des handicaps associés ou rares.

Entre ces trois formes, il existe de nombreuses passerelles. Le parcours de scolarisation doit se construire par étape et de manière souple en sollicitant le dispositif scolaire le plus adapté et répondant au mieux aux besoins de l'enfant à un instant donné. Les modalités de scolarisation doivent être réévaluées régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution des situations.

Ludovic, portrait d'un parcours de scolarisation



La situation de Ludovic, accueilli au Dasca depuis 2014, constitue une belle illustration de la construction d'un parcours de scolarisation, souple et évolutif, basé sur les besoins et les aspirations du jeune garçon.

À son arrivée au Dasca, Ludovic est âgé de 4 ans. Il est accueilli à mi-temps en hôpital de jour au Service de psychiatrie pour enfants et adolescents (SPEA) à l'Elsau où il bénéficie d'ateliers

préscolaires individuels, et à mi-temps au Dasca où il est scolarisé au sein de l'unité d'enseignement avec deux autres élèves. Cette double prise en charge, sanitaire et médico-sociale, permet aux professionnels de partager et de croiser les regards, afin de répondre au mieux aux besoins de Ludovic.

À partir de 2015, Ludovic est accueilli à temps complet au sein du Dasca et poursuit une scolarisation au sein de l'unité d'enseignement.

Dès janvier 2018, Ludovic débute une inclusion en ULIS à l'école Guynemer 1, accompagné d'une éducatrice du Dasca, une matinée par semaine. Les progrès de Ludovic sont tels que, la perspective d'un temps partagé avec diminution de l'accompagnement éducatif est envisagée.

Le parcours de Ludovic s'inscrit donc dans une inclusion progressive.

Les interventions coordonnées des différents professionnels ont permis à Ludovic de grandir en confiance avec son environnement, en lui donnant des repères temporels et spatiaux stables. De plus, la mise en place d'un moyen de communication alternatif et augmentatif a permis à Ludovic de développer son langage verbal.

Ludovic a développé des comportements sociaux grâce aux encouragements des professionnels, mais aussi de ses pairs et de sa famille. Son autonomie et sa participation aux enseignements ont été favorisées par ce partenariat. Dès lors, pas à pas, Ludovic a appris les règles du vivre ensemble et a intégré les codes sociaux lui permettant de trouver sa place au sein du groupe. Ludovic commence à exprimer ce qu'il pense et ce qu'il ressent.



L'emploi accompagné pour construire son parcours professionnel

L'emploi accompagné constitue une autre modalité d'accès à l'emploi, une étape dans la construction d'un parcours professionnel. Il s'agit d'un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié, mais aussi de l'employeur. D'abord mené à titre expérimental, ce dispositif a été généralisé. Il inclut plusieurs étapes, associant un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle. L'employeur pourra, par exemple, faire appel au référent emploi accompagné de la personne pour prévenir ou remédier aux difficultés rencontrées dans l'exercice des missions confiées, ou encore évaluer et adapter le poste et l'environnement de travail. Toute personne travaillant en ESAT nécessitant un accompagnement

particulier peut en bénéficier. Il peut également s'agir de personnes en situation de handicap, sans emploi, à domicile, qui ont besoin d'une aide spécifique pour se former, réaliser un bilan de compétences, ou s'autoévaluer en période de stage dans le but de trouver un emploi durable.

Un travail de proximité indispensable

En 2017, l'Association Adèle de Glaubitz a fait le choix de s'associer au Service d'accompagnement vers l'emploi (SAVE) de l'Association Marguerite Sinclair qui porte le dispositif d'emploi accompagné spécifiquement pour des personnes présentant un trouble du spectre autistique sans déficience intellectuelle. Ainsi, l'Institut Saint-André à Cernay et l'Institut Saint-Joseph à Colmar permettent aux personnes suivies par le dispositif de réa-

liser des stages. L'objectif étant d'évaluer leurs compétences techniques, de mesurer leur savoir-être, leur capacité à s'adapter et leur degré d'intégration des codes sociaux qui peuvent être souvent fragilisés chez les personnes avec autisme. Différents stages sont proposés en secrétariat, comptabilité, espace-vert, restauration, informatique, maintenance, ou encore en ressources humaines. Autant de métiers dans lesquels les personnes accompagnées vont pouvoir trouver leur voie, gagner en expérience, et de ce fait, en assurance pour ensuite trouver un emploi durable. En un an, deux stagiaires ont été encadrés sur des métiers de secrétariat et de comptabilité. Ce dispositif récent vient compléter la palette de services proposés aux personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie professionnelle et promeut fortement l'inclusion totale des travailleurs handicapés dans les entreprises du milieu ordinaire.



Habitat inclusif : favoriser l'accompagnement personnalisé

Actuellement, les travailleurs de l'ESAT Saint-André habitent en résidence à l'Institut et peuvent bénéficier d'un accompagnement médico-social. Les actions d'accompagnement sont construites avec la personne, en fonction de son projet de vie, pour développer ses capacités, l'aider à acquérir des compétences de la vie quotidienne (entretenir un logement, gérer un budget, cuisiner), mais aussi dans le registre des relations sociales (confiance en soi, entrer en relation, gérer ses émotions...). Cet accompagnement à l'habitat permet aux personnes, après un temps plus ou moins long, d'exprimer le souhait et de tenter l'expérience de l'installation en

« milieu ordinaire ». Les personnes ayant leur propre domicile en milieu ordinaire peuvent bénéficier d'un accompagnement par le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

Faire l'expérience de l'autonomie

Chaque année, une à deux personnes sont accompagnées sur un projet « d'inclusion » avec un stage qui peut varier de 1 à 3 mois en appartement autonome. Toutes les étapes sont franchies par la personne avec un soutien adapté : recherche du logement,

installation, organisation du quotidien, repérage de l'environnement, des modes de transports...

Toutes les expériences d'inclusion ne débouchent pas forcément sur une décision de franchir le pas et de quitter l'Institut Saint-André. Néanmoins, il permet aux personnes de vivre concrètement l'immersion en milieu ordinaire, de mettre en application les compétences acquises et d'évaluer leur capacité à mener leur projet d'installation. Pour continuer ces expériences d'inclusion plusieurs pistes peuvent être envisagées, tels que des appartements-relais ou des logements dans une résidence en ville.

Laurent, ouvrier en ESAT, a franchi le pas



« Arrivé en 2009 à l'ESAT, j'ai choisi de quitter le domicile de mes parents et je me suis installé en foyer. J'avais peur de ne pas réussir, d'être mal vu par les personnes plus handicapées. Cela m'a permis de découvrir un autre milieu, un autre style de vie. J'étais content de quitter le cocon familial...

Deux années m'ont permis de prendre confiance en moi, d'apprendre à être plus autonome pour l'entretien de mon studio et de préparer mes repas. Les éducateurs m'ont encouragé, rassuré sur mes capacités, permis d'évoluer !

Puis, j'ai eu envie d'un logement plus spacieux, et j'ai cherché, avec l'aide de ma famille, un appartement à Cernay. Ça été une grande fierté que d'aller vivre à l'extérieur, et j'ai déménagé avec l'aide de Benoît, mon éducateur référent, et d'un autre locataire.

Habiter à l'extérieur me permet d'avoir un accès internet chez moi, et d'avoir plus de liberté. À la résidence il y a des règles, finalement c'est un peu comme

avec les parents ! J'avais besoin de me débrouiller seul, car j'ai gagné en maturité et en confiance en moi. Ma vie à la Résidence les Pins a été une véritable période d'apprentissage, une aide pour apprendre à se protéger aussi, car dans la vie on peut se laisser influencer, faire de mauvaises rencontres, avoir des tentations...

Ce n'est pas toujours facile de vivre dehors, on peut souffrir de la solitude, et au début, l'intervenant du SAVS a été une aide, une écoute, un soutien. C'était une bonne transition entre l'Habitat et l'autonomie totale. »

Le passage en structure adulte



Le travail autour de la logique de parcours prend une nouvelle teinte à l'IME Saint-André. Les expériences récentes invitent à se poser la question des changements importants jalonnant la vie des jeunes accueillis, et plus particulièrement du « devenir adulte ». Attendu ou non, le passage en structure adulte constitue un changement majeur dans la vie des jeunes accueillis, c'est « LE » moment qui vient marquer la fin d'un parcours en IME. Des actions ont été mises en place en IMPro, autour d'activités partagées, de temps de visite et de découvertes, d'immersion en ESAT ou dans des structures adultes. Ces temps partagés ont permis d'entrer de manière plus intense dans la logique de parcours. La structure adulte n'est plus seulement le lieu vers lequel l'un de mes camarades de groupe est parti, ni ce lieu où tout est permis parce qu'on est adulte. Ces temps sont réellement constructifs, car ils permettent aux

jeunes qui les vivent de s'ancrer dans une réalité, et de rendre cette transition plus fluide.

La place des parents

Quelle place pour leur projet de vie, leur projet de famille, leurs envies et leurs ambitions pour leur enfant ? Un travail est indispensable pour accompagner les évolutions des projets de vie, les désillusions parfois, les démarches administratives nombreuses, ou encore les visites de structures. C'est un réel défi qui est posé et pour lequel les professionnels doivent réinventer leur manière d'accompagner. Aujourd'hui, il leur est proposé de faire une immersion dans une structure adulte. En se connaissant mieux on se comprend mieux, et c'est encore une fois faciliter cette logique de parcours qui nous tient tant à cœur.

L'accueil temporaire pour se préparer au changement

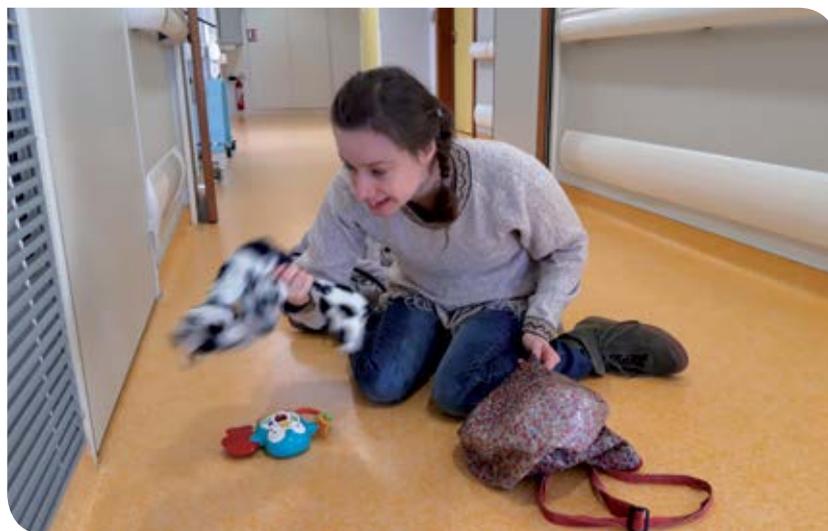
Le principe de l'accueil temporaire permet à des personnes d'être accueillies de manière temporaire, sur des périodes plus ou moins longues, dans les établissements qui le pratiquent. Il est soumis à une décision d'orientation de la MDPH, et ne peut excéder 90 jours par an. Le premier objectif est le répit des familles, mais il permet également à une personne de se préparer à intégrer une structure pour adultes. Ainsi, la MAS Marie-Rose Harion accueille très régulièrement un jeune adulte encore admis en accueil de jour dans un établissement pour enfant. En hébergement temporaire il peut maintenant découvrir l'accompagnement dans une MAS en attendant une place permanente. Sa présence se concrétise en particulier certains week-ends ou durant des périodes de fermeture de son établissement d'origine.

Pour des personnes en accueil de jour, l'adaptation à un accompagnement en hébergement s'avère très utile dans leur parcours. Par ailleurs, l'accueil temporaire représente une réponse en cas de situation

familiale difficile. À plusieurs reprises des personnes ont pu être accueillies sur une période non programmée à l'occasion par exemple de l'hospitalisation en urgence d'un parent.

La souplesse des modalités d'accueil temporaire participe à la construction d'une

logique de parcours de vie en s'adaptant aux besoins évolutifs des personnes et de leur famille. Les allers et retours entre le domicile et la MAS Marie-Rose Harion vont permettre à la personne et sa famille de construire une expérience, et de se projeter en confiance dans l'avenir.



La logique de parcours au service des personnes âgées dépendantes



Aujourd'hui, le canton de Saint-Amarin est confronté à une population dont le vieillissement ainsi que la dépendance augmentent de manière significative. L'Hôpital Saint-Vincent d'Oderen apporte de nombreux éléments de réponse à travers la diversité des modes de prise en charge qu'il est en capacité d'offrir, mais aussi sa dynamique, sa réactivité et son fonctionnement qui intègrent la culture et les projets de vie des habitants de ce territoire. Les activités de l'Hôpital Saint-Vincent se répartissent entre le SSR, l'EHPAD, le SSIAD, la résidence autonomie et le café de l'Entr'aide. De cette façon, l'Hôpital a mis en place sa propre filière gériatrique dans laquelle tous les

niveaux de besoin sont pris en compte. Il assure des prises en charge complexes en tenant compte des facteurs liés à la dépendance, au grand âge, aux polyopathologies, mais aussi à des éléments sociaux et familiaux. La proximité joue un rôle important, car il est toujours préférable que le parcours se réalise au plus proche du lieu de vie habituel et historique de la personne.

L'importance de la coordination

À l'Hôpital Saint-Vincent, la logique de parcours revient à apporter une réponse adaptée, la plus individualisée possible,

tenant compte des souhaits de la personne, et permettant d'éviter les ruptures voire l'absence de solutions. Cela nécessite de multiples compétences, notamment : souplesse, réactivité, concertation et adaptation, mais également de simplifier l'accès aux différents dispositifs... L'hôpital a mis en place une instance permettant la concertation et la prise de décision : la commission de concertation et d'orientation. Elle se réunit au minimum une fois par mois et chaque fois que nécessaire en fonction de l'évolution des situations. Elle doit permettre d'analyser et d'adapter les réponses en fonction des problématiques posées. La commission constitue le « pivot des agissants » et regroupe les médecins, l'équipe de direction, les référents de chaque secteur et le référent administratif.

Dans cette logique, le point d'entrée dans le réseau de l'hôpital n'est pas important, ce qui compte avant tout c'est ce qui permet de construire la suite. Il n'y a pas une logique, il y a autant de logiques que de personnes accompagnées. Pour les professionnels, il s'agit d'inventer de nouveaux fonctionnements, afin de réaliser au domicile des prestations actuellement réalisées en établissement ou d'organiser dans l'établissement des prestations qui permettent d'assurer uniquement la prise en charge nécessitée par les soins. L'Hôpital Saint-Vincent, grâce au décloisonnement et à la concertation active, le parcours de chaque personne est généralement fluide et adapté. Parfois le temps consacré à la recherche d'une solution peut être important, mais il n'y a jamais de rupture ni de personne qui pourrait se trouver sans solution.

Pour l'Association Adèle de Glaubitz, la logique de parcours personnalisée est un de ses fondements inscrit dans sa Charte : l'Association entend favoriser l'évolution des personnes prises en charge, quels que soient leur état et leurs capacités, dans un cadre de vie respectant leurs besoins d'harmonie, d'échange, de participation et d'intégration.

En ce sens, elle sollicite le concours de tous, se fait un devoir de rechercher en permanence des outils performants pour être en mesure de répondre à l'émergence des besoins nouveaux, de recueillir et discuter des propositions d'innovations et d'ajustement des structures, et de favoriser la formation continue à tous les niveaux.



« Et toi t'aurais fait quoi ? » fait le tour du monde

Noam, 19 ans, est accueilli à l'Institut Saint-André à Cernay. Sa maman, Manuela Bruckert, confrontée à de nombreuses épreuves et souvent seule face au handicap de son fils, a voulu raconter son histoire, leur histoire. C'est aujourd'hui un long métrage diffusé dans le monde entier. « *L'objectif de mon film est de faire réagir et de montrer le combat qu'il faut livrer quand on est parent d'enfant en situation de handicap* » précise Manuela.

L'histoire d'une vie

Autiste sévère et non-verbal, Noam a été diagnostiqué à l'âge de quatre ans. Il débute une scolarité en maternelle qui s'avère compliquée. À l'âge de six ans, il sera accueilli à l'IME de Thann et y restera jusqu'à l'âge de 12 ans. « *C'est une équipe formidable, très impliquée, mais cependant pas spécialement formée à l'autisme* » explique Manuela. Elle décida alors de poursuivre l'accompagnement de Noam à domicile avec l'aide de bénévoles.

À 16 ans, Noam est accueilli à l'IME de l'Institut Saint-André à Cernay. Cela fait maintenant trois ans qu'il s'épanouit au sein de l'IMPro : « *L'accompagnement et l'encadrement de Noam répond bien à ses besoins et il a su s'épanouir au milieu des autres jeunes* ». Son parcours, ses combats face aux préjugés et aux discriminations sociales ou administratives, la maman de Noam souhaitait les partager avec le plus grand nombre.

La naissance du projet

Leur histoire, elle l'a d'abord racontée dans un livre. Mais alors qu'elle en avait déjà écrit la moitié, un souci informatique lui fait perdre l'ouvrage. Originaire de Leimbach à côté de Thann, Manuela est enseignante en économie. C'est une rencontre qui va transformer ce projet. Manuela Bruckert aime le cinéma : « *Je trouve que la vidéo permet de toucher*

plus de monde ». C'est lors du tournage d'un film pour un festival qu'elle rencontre le réalisateur Sébastien Sonnet. De leurs échanges va naître l'envie de faire un film plutôt qu'un livre. Manuela s'attelle à nouveau pour réécrire son histoire. Une fois le scénario terminé, elle le confie à un autre scénariste, loin du monde médico-social et du handicap, pour qu'il y apporte un autre regard, un regard extérieur. « *Son regard neutre sur le texte a permis d'adoucir l'écrit, ça m'a beaucoup apporté et ça a beaucoup apporté au texte* » complète Manuela.

Un tournage bénévole

Une fois le scénario écrit, il fallait encore qu'il prenne vie. Manuela a commencé par créer une association. « *Urmano production* » sera le point de départ d'un nouveau combat celui de produire son film. Elle fait alors appel à la générosité citoyenne en créant une collecte de financement participatif et contacte via Facebook des acteurs et des techniciens tous bénévoles. Manuela tiendra son propre rôle et Noam, le sien à son âge. Puis vient le tournage réalisé par Sébastien Sonnet et Stéphane Cohen, le montage, et enfin la première projection en salle le 13 mars 2018 à Cernay. La salle, comptant 430 places, ne fut pas assez grande pour accueillir tous les spectateurs. S'enchaînent d'autres dates en France, mais pour chacune Manuela

doit démarcher les cinémas un par un. À peine quelques mois plus tard, Benoit Clair, journaliste correspondant pour TF1 à Los Angeles et producteur chez Maclerssen & Partners, propose de co-produire et distribuer le film outre atlantique. La magie du cinéma entre en action.

Un envol vers Hollywood

Depuis août dernier tout s'accélère, la chanteuse et musicienne Leelou Garm enregistre la chanson du générique « *Life is Beautiful* » accompagnée par l'Orchestre Philharmonique du Film d'Istanbul. Le film démarre par une tournée dans plus de 100 festivals, et en décembre, il est présélectionné aux Oscars 2020. 2019, n'est pas en reste, car depuis janvier, « *What Would You Have Done ?* », « *Et toi t'aurais fait quoi ?* » en version anglaise, est sélectionné au festival du film indépendant de Stockholm, de Berlin, de Melbourne, de Los Angeles... et pour la semaine de la critique au très prestigieux festival de Cannes 2019. Si le film génère des bénéfices, la production souhaite rémunérer ses acteurs et reverser une partie des fonds à l'Institut Saint-André. Vous pouvez découvrir la bande-annonce et suivre toute l'actualité du film en recherchant sur Facebook la page : « *What Would You Have Done ?* ». Félicitations à la maman, à Noam et à toute leur équipe !

Aller vers plus d'inclusion

L'ESAT Saint-André à Cernay développe depuis 20 ans un partenariat avec l'entreprise Endress Hauser Flowtec. Forte de son expérience de sous-traitance au sein de l'ESAT, l'entreprise a décidé d'intégrer une équipe d'ouvriers. Après plus de cinq ans d'une inclusion réussie, la ligne d'assemblage a été prolongée en décembre dernier.



Une politique sociale responsable

L'usine Endress+Hauser Flowtec AG emploie plus de 300 personnes à la fabrication de débitmètres industriels pour le marché mondial. Au cours des 25 dernières années, l'usine de Cernay s'est développée pour devenir une installation de production de haute technologie. Aujourd'hui, ses compétences incluent des revêtements sophistiqués pour les tubes de mesure des débitmètres électromagnétiques. Pour l'entreprise, la croissance économique va de pair avec une réflexion écologique et sociale. Leur sens de la responsabilité s'étend à leurs clients, leurs partenaires, leurs employés et leurs actionnaires, tout comme il s'applique à l'environnement et à la société dans son ensemble. C'est la raison pour laquelle l'entreprise fait un usage raisonné des ressources naturelles, et qu'elle soutient l'éducation, la recherche et la culture. Faire appel aux travailleurs en situation de handicap de l'ESAT Saint-André entre donc dans la politique de l'entreprise. Ce partenariat

s'est construit progressivement, pour se déployer vers l'inclusion des ouvriers dans l'entreprise et non plus la sous-traitance à distance. Quelle reconnaissance pour l'ouvrier en situation de handicap de pouvoir travailler au même titre qu'un ouvrier d'usine, de pouvoir déjeuner le midi à la même table, d'échanger avec lui sur d'autres perspectives !

Pour l'ESAT, l'objectif est à double sens, d'une part, permettre l'inclusion collective ou individuelle auprès du donneur d'ouvrage, et d'autre part de s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire du territoire.

Un atelier intégré

L'atelier de l'ESAT est installé dans le secteur 8 de l'usine et fournit toutes les divisions d'Endress Hauser en boîtiers. Le montage de ces boîtiers requiert une certaine dextérité. C'est sur la base du volontariat que l'ESAT mobilise les travailleurs sur les différentes missions. Afin de pouvoir garantir cette prestation, vingt ouvriers sont formés aux gestes techniques. Des gestes répétitifs où chaque processus est décortiqué. C'est ensuite à la charge du moniteur

d'affecter, en fonction de l'effectif présent, les postes de travail aux ouvriers. Ainsi, quatre fois par semaine, huit ouvriers, accompagnés d'un moniteur, se rendent à l'usine. En décembre dernier, l'évolution des produits a amené les ouvriers à intervenir sur une nouvelle ligne de montage. Aujourd'hui, ils assemblent de la visserie et des platines, destinées pour le calcul des fluides, sur des couvercles de boîtiers. Ils produisent autour de 450 couvercles par semaine. Ce partenariat a permis la création d'un atelier à demeure tout en respectant l'ergonomie adaptée des postes de travail.

Des opérations similaires sont en cours auprès d'autres donneurs d'ouvrage, notamment Corteva qui fabrique des produits chimiques, et Valfleuri pour le conditionnement de leurs pâtes alimentaires. Demain, en fonction des potentialités des acteurs économiques locaux, l'ESAT sera amené à travailler d'autres produits sous d'autres formes de prestations. Cependant, l'objectif premier est l'inclusion en milieu ordinaire de travail des ouvriers en situation de handicap accompagnés par l'ESAT.

Enseignant spécialisé : savoir s'adapter pour transmettre

L'enseignant spécialisé se nourrit des fondements du métier de professeur avec des ingrédients indispensables comme la bienveillance, le discernement, les regards croisés, l'imagination, la créativité, l'ambition et la tolérance... Sa boîte à outils est riche. Au sein de l'Association Adèle de Glaubitz, les enseignants spécialisés ont à cœur d'enrichir et d'adapter leurs pratiques, afin d'accompagner les élèves au plus près de leurs besoins.

Guidé par l'ambition de favoriser la réussite scolaire des élèves, l'enseignant mobilise des compétences didactiques et pédagogiques, mais également des compétences relationnelles. Le cœur du métier d'enseignant, c'est l'attention portée au travail de ses élèves, à leurs besoins, à leurs progrès et à leurs difficultés. Tout comme il n'y a pas de professeur-type, il n'y a pas d'élève-type. L'enseignement suppose une bonne connaissance des profils des élèves, nécessaire pour créer une ambiance positive, respectueuse et donner à chacun les moyens d'être lui-même et de progresser.

L'enseignant spécialisé est chargé d'accompagner dans leur scolarité des enfants

ayant des handicaps divers : auditif, visuel, moteur, présentant un retard cognitif... Il adapte les cours à son public, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou parfois de jeunes adultes. Il dispose d'un grand nombre d'outils pédagogiques pour mener à bien ses missions. Généralement, il s'occupe d'un petit groupe d'élèves, ce qui lui permet d'adapter ses méthodes et ses exercices à chacun, dans une volonté de pédagogie différenciée. Avant de se lancer dans la transmission de savoirs, l'enseignant spécialisé effectue une évaluation de chaque élève et du groupe : difficultés ou forces dans les apprentissages, élément de soutien ou de fragilités éducatives de l'environnement, degré d'acceptation de l'élève de son handicap...

L'objectif étant de pouvoir accompagner l'élève et sa famille au plus près de leurs besoins.

Les enseignants spécialisés des établissements d'Adèle de Glaubitz exercent leur métier au sein d'un collectif de travail, de formations et de cultures diverses : enseignants référents, éducateurs, psychologues, orthophonistes, médecins scolaires ou libéraux, assistants sociaux... Ils sont amenés à être médiateur, coordinateur, animateur, ou encore trait d'union entre les professionnels, l'élève et la famille qui partagent le projet de réussite scolaire. Trois enseignants spécialisés, nous parlent de leur expérience, et de leur quotidien avec les enfants accueillis.



Aider l'enfant à apprendre

Cyril Couderc,
Plateforme autisme de l'Institut
Saint-Joseph à Colmar

Après avoir enseigné pendant 10 ans en école privée, Cyril a intégré l'équipe de l'Institut Saint-Joseph en tant qu'enseignant. Après une certification de Professeur des écoles en 2015, il a obtenu un Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) en 2018. Formé à la pédagogie Montessori depuis 2002, puis à l'accompagnement des enfants atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) en 2017, il est actuellement enseignant spécialisé à la Plateforme autisme à Colmar.

“ Je suis amené à enseigner en individuel ou en petit groupe, dans ma salle de classe ou dans les écoles maternelles et élémentaires de secteur, afin d’accompagner au mieux les élèves, en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives.

Être enseignant spécialisé, c’est s’appuyer sur les programmes scolaires et se fixer des objectifs, définir au mieux les besoins pédagogiques des élèves et les aider à développer des connaissances et des compétences qui leur permettront d’atteindre davantage d’autonomie. Pour

cela, la pratique du dessin ou de l’écriture, la connaissance des lettres et des chiffres, la maîtrise de la lecture et des opérations, la découverte du monde, de l’espace, du temps... sont autant de domaines d’apprentissage qui aideront à la compréhension et à la réflexion.

Spécialiste de la pédagogie Montessori, je l’utilise au quotidien avec mes élèves âgés de 5 à 13 ans. C’est un bonheur de les voir manipuler, apprendre en jouant, explorer le matériel et l’utiliser de mieux en mieux... Cette démarche permet à l’enfant d’avancer à son rythme et

d’apprendre à parfaire son geste, sans insister sur ses erreurs ou sur ses difficultés. Bien au contraire, je m’appuie sur ses points forts et sur ses centres d’intérêt, et je lui propose un matériel adapté pour favoriser sa compréhension.

Le cœur de ma mission, c’est d’aider l’enfant à apprendre. Ma récompense, c’est de voir cette étincelle dans ses yeux et son sourire de satisfaction qui illumine le visage de l’élève qui vient de comprendre. Mon plaisir c’est de créer, d’imaginer, de chercher... ”

Savoir faire Le grand écart

Florian Cadot et Nathalie Schalk,
Centre Louis Braille à Strasbourg



Tous deux issus d’une formation initiale scientifique, ils sont diplômés du Certificat d’aptitude à l’enseignement général pour aveugles et déficients visuels (CAEGADV) dépendant du Ministère de la santé. Intéressés par le handicap sensoriel et la découverte des possibilités d’outils et de méthodes palliatives, ils ont rapidement eu l’envie d’apporter leur aide aux élèves et d’observer leur progression.

“ Le métier d’enseignant spécialisé au Service d’aide à l’acquisition de l’autonomie et à la scolarisation (SAAAS) consiste à accompagner les élèves pour leur permettre de suivre leur scolarité en milieu ordinaire. Nos interventions s’articulent entre des suivis individuels d’élèves, des temps de concertation avec leurs enseignants, de la coordination avec les transcrip-teurs Braille, orthoptistes, instructeurs en locomotion..., et des temps de sensibilisation auprès des partenaires ou des camarades de classe. La langue française contient énormément d’expressions liées à la vue, notamment dans le langage courant. Nous remarquons qu’en suivi spécialisé, l’élève brailleste les utilise naturellement tout autant. Et paradoxalement, leurs professeurs s’en veulent toujours d’utiliser ces expressions devant eux.

L’enseignement auprès d’élèves d’âges et de niveaux très différents demande parfois une technicité dans certains domaines (scientifique, cartographie, informatique...). Il donne une place primordiale au contact, que ce soit avec les élèves, leurs familles, leurs enseignants ou encore les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Ces aspects représentent à la fois les forces et les difficultés de notre métier.

Les élèves déficients visuels accompagnés par le SAAAS, âgés de 6 à 20 ans, sont scolarisés dans leur établissement de secteur, du CP au post-bac. Ils présentent des profils visuels et cognitifs très différents. En SAAAS, nous pouvons intervenir pour un élève entre 1 à 3 fois par semaine, et c’est l’enseignant spécialisé qui se déplace au sein de l’établissement. On fait parfois le grand écart entre deux suivis,

passant d’une heure à l’autre, d’un élève de CP malvoyant à un élève en Terminale S brailleste. De même, nos objectifs varient et s’adaptent en fonction du projet de l’élève. Nous pouvons être amenés à mettre en place l’outil informatique, faire une reprise ou une anticipation des documents iconographiques utilisés en classe, développer l’apprentissage de méthodes permettant l’efficacité dans les tracés géométriques, proposer un entraînement à la lecture, ou encore travailler le développement de la mémoire visuelle... Ce métier nous offre ainsi une grande diversité, à la fois par ses publics et par ses objectifs.



Respecter les capacités de chacun tout en l'amenant vers un vivre ensemble

Christine Chatelain, IME de l'Institut Saint-André à Cernay

Titulaire du Diplôme d'Études Supérieures d'Instituteur (DESI) et après un petit détour de deux ans par la Guyane française, où elle a enseigné en forêt amazonienne, Christine a pris ses fonctions à l'IME Saint-André. Elle a poursuivi sa formation notamment par le biais d'Adèle de Glaubitz Formation et a ainsi été sensibilisée aux approches TEACCH, PECS...

“ Mon travail d'enseignante s'inscrit dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues, thérapeutes) et nous travaillons en concertation pour être en adéquation avec le Projet Individualisé de chaque jeune. En parallèle, je fais également partie d'un groupe de 4 enseignants qui travaillent de concert sur l'élaboration d'outils (grille d'évaluation initiale, PPI), afin qu'une continuité et qu'une cohérence soient assurées lorsque les élèves quittent l'IMP pour rejoindre l'IMPro.

J'accueille actuellement 11 enfants de 7 à 15 ans sur des temps scolaires hebdomadaires allant de 1h30 à 8h en petits groupes. Certains bénéficient également d'une prise en charge individuelle en fonction des besoins et des difficultés. Les apprentissages sont individualisés, personnalisés, mais s'inscrivent aussi dans un collectif aménagé. C'est souvent l'aspect

individuel dans un groupe qui est plus ou moins complexe à gérer. Respecter le rythme, les capacités de chacun tout en l'amenant vers un vivre ensemble est parfois difficile à mettre en place, mais grâce au travail pluridisciplinaire nous réajustons en permanence nos pratiques.

Les apprentissages scolaires à l'IMP s'inscrivent dans les programmes de l'Éducation Nationale, mais ils sont adaptés en termes de contenus et de rythmes. Les dysharmonies cognitives des enfants, nous amènent à construire des objectifs d'apprentissage adaptés selon les moments. Actuellement, nous suivons deux élèves dans l'optique de leur permettre une immersion dans une ULIS Collège. Ils ont bien progressé en mathématiques et en lecture, sont motivés par les apprentissages nouveaux et nous pensons que leur offrir un autre horizon pédagogique leur sera bénéfique. Cette immersion est bien

préparée en amont, car elle doit se passer dans les meilleures conditions possibles pour les jeunes et répondre à des objectifs bien ciblés.

Quand j'accueille des enfants polyhandicapés, il me semble très important de bien expliciter l'objectif de cet accueil en classe, car c'est un vecteur de socialisation et de communication. À ce titre, je trouve que c'est une vraie réussite. C'est l'apprentissage de la cohabitation et de l'acceptation des différences de l'autre. Chacun doit faire un pas vers l'autre, apprendre parfois la patience, apprendre à partager l'attention, mais aussi à rire et blaguer ensemble autour d'un jeu. Pour conclure, je dirais que mon travail d'enseignant auprès d'enfants handicapés est parfois compliqué, fatigant, mais toujours très intéressant ! ”

La Fondation Raoul Clainchard à l'écoute des besoins

La Fondation soutient depuis de nombreuses années des projets de l'Association Adèle de Glaubitz. Attentive aux actions novatrices et dynamiques, la Fondation finance des projets de proximité qui ont le souci d'améliorer la qualité des prises en charge et d'aller vers une société toujours plus inclusive.



Raoul Clainchard, jeune résistant mort pour la France

Né en 1920 à Strasbourg dans une famille chrétienne, Raoul Clainchard a eu une enfance et une adolescence heureuse et remplie d'optimisme. En 1939, Strasbourg fut évacué. Après un temps passé à Hochfelden, ce fut l'exode. De retour à Strasbourg fin 1940, Raoul travailla comme ouvrier, se plaisant à répéter qu'avant d'être patron, il faut avoir été ouvrier. Après un certain temps, il entra à l'École de Commerce. Au même moment il rencontra le Dr Bareiss, résistant, et s'engagea dans son réseau. Après de nombreux actes de résistance et d'aide à des prisonniers, Raoul fut arrêté et emprisonné, avant d'être condamné à mort pour espionnage et intelligence avec l'ennemi, en mars 1943. Raoul Clainchard écrivait à sa famille, quelques jours après sa condamnation : « S'ils m'ont condamné à mort, c'est qu'ils ont vu en moi le représentant de la Jeunesse d'Alsace [...]. Ils ont

aussi par-là condamné ceux qui sont partis pour aller se battre dans les rangs, de la Liberté ». Sa peine fût ensuite commuée en peine de prison en Allemagne. Raoul Clainchard est mort à l'âge de 25 ans à l'aube de la libération.

Faire d'un souvenir un exemple

Dès novembre 1970, et avant de décéder, Jacques Clainchard, le père de Raoul, écrivait : « Nous voudrions bien entendre Madame Victoire Clainchard et moi, que son souvenir soit un exemple, qu'il ne soit pas oublié et nous croyons être dans ses idées en léguant aux plus malheureux... la plus grande partie de l'héritage de Raoul ». C'est ainsi qu'est née la Fondation Raoul Clainchard pour recueillir l'héritage moral et matériel en faveur des plus fragiles. André Bord a joué un rôle essentiel dans la mise en place de la Fondation en assumant la présidence et ce, sans discontinuité, jusqu'au 13 mai 2013, date de son décès. Les statuts déposés en août 1971, perdurent depuis et stipulent dans son article 1 : « La Fondation a pour but de secourir les personnes déshéritées de la région de Strasbourg et des environs spécialement, et ce, dans le cadre des associations existantes et spécialement les aveugles et les handicapés mentaux et physiques ». Ainsi depuis plus de 40 ans, la Fondation fait vivre par ces actions la mémoire de Raoul. L'Association Adèle de Glaubitz décida, lors de l'obtention de l'agrément pour la création d'un établissement pour enfants et adolescents pluri et polyhandicapés, de rendre hommage à la mémoire de l'homme en nommant l'établissement Centre Raoul Clainchard.

Une action qui perdure

« C'est une fondation très modeste, explique son trésorier, Claude Haudier. Nous ne voulons pas nous substituer aux financeurs. Nous finançons des projets qui ont une certaine originalité, une spécificité, qui apportent un véritable plus aux personnes en situation de handicap. » La fondation a ainsi financé un projet d'accessibilité au Mont Sainte-Odile avec notamment un circuit en boucle permettant un accès aux personnes aveugles et malvoyantes. « C'est un projet qui tenait très à cœur à André Bord », poursuit Claude Haudier. L'actuel président de la Fondation, Jean Waline, ancien Président et Professeur émérite de l'Université de Strasbourg, est animé de la même flamme : « Notre préoccupation actuelle est de pouvoir augmenter notre capacité d'intervention et de soutien aux associations telle qu'Adèle de Glaubitz ». Ainsi, la Fondation Raoul Clainchard a financé l'an dernier une cuisine thérapeutique et rééducative pour les adolescents et les jeunes adultes déficients visuels du Centre Louis Braille. Lieu de travail et de partage, cette cuisine offre un cadre agréable, dynamisant et motivant : « avec la lumière dans les tiroirs on voit mieux », explique un élève. La fondation a également permis de créer un jardin de la musique et des sons dans le cadre du réaménagement du jardin sensoriel. Accessibles à tous, quel que soit le handicap et la mobilité, ces différents instruments sont des supports très utilisés de détente, de créativité et d'expression.



Construire en imaginant l'avenir

L'Institut Saint-André à Cernay met en place, étape par étape, un important programme de restructuration de ses nombreux lieux d'accueil et de vie. C'est ainsi que deux projets de construction sont actuellement en cours à l'Institut. Alors que le premier chantier, celui de l'IME, est retardé, le second, l'extension de la MAS, prend son envol.

La création d'un SAES

L'extension de la MAS de l'Institut Saint-André accueillera le Service d'accueil de l'épilepsie sévère (SAES). Elle s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ARS pour la création de « 8 places de MAS en hébergement permanent et/ou d'accueil de jour et temporaire pour un public présentant un handicap rare ». L'orientation vers un service centré sur l'accompagnement des personnes épileptiques non stabilisées ou graves (pour lesquelles il existe peu de structures spécialisées) résulte d'une étude réalisée par l'Équipe relais handicaps rares Alsace. Celle-ci a mis en évidence un nombre important de situations de handicaps rares sur le territoire alsacien et une augmentation considérable des situations d'épilepsie pharmacorésistantes. Par ailleurs, la MAS accueille

déjà 33 personnes en situation de handicap rare, dont 23 présentent une épilepsie sévère. Le projet de service du SAES s'est donc naturellement orienté vers les domaines d'intervention suivants :

- L'approfondissement du diagnostic et la réalisation d'évaluations fonctionnelles,
- La mise en œuvre d'un accompagnement spécialisé, notamment des situations d'épilepsie sévère,
- La prévention et l'accompagnement des troubles graves du comportement,
- Le soutien, l'accompagnement et la formation des familles,
- La coordination d'un important réseau de partenaires experts.

La validation de ce projet par l'ARS est accompagnée d'une réponse favorable à l'aide à l'investissement.

Coopérer pour apprendre

L'ampleur de la tâche, sous-jacente à ce projet, implique bien évidemment un indispensable travail en partenariat qui est déjà largement entrepris. Le premier partenaire du projet est évidemment l'équipe relais, portée par l'Association Adèle de Glaubitz à Strasbourg, dont le réseau et les conseils avisés sont précieux. Une coopération s'est également mise en place avec le Centre National de Ressources Handicaps Rares (CNRHR) et notamment le Centre de Ressources Handicaps Rares Épilepsie Sévères (FAHRES), avec lequel la MAS développe un programme de formation à l'attention des futurs professionnels. Un premier contact a également été pris avec le Centre de Référence Épilepsie Rares (CRÉER) des Hôpitaux universitaires de Strasbourg.



Retour sur un chantier retardé

Déjà en 2010, un projet de construction d'un nouvel immeuble pour remplacer les petits pavillons accueillant les enfants de l'IME est à l'étude. Ces travaux d'ingénierie ont nécessité beaucoup de temps, en raison des nombreux ajustements. C'est en novembre 2015 que le chantier débute concrètement, et que les professionnels et les familles voient peu à peu le bâtiment sortir du sol.

En 2017, le projet est arrêté en raison d'un avis défavorable sur la construction. Le chantier est mis à l'arrêt en avril 2017 et depuis, une longue procédure judiciaire est entamée avec la nomination d'un expert. L'Association Adèle de Glaubitz a déposé une demande de permis modificatif, celui-ci a été validé courant de l'année 2018. L'Association attend désormais le dénouement de ce temps d'expertise pour solder enfin ce programme de construction. Elle ne peut que regretter qu'il faille attendre si longtemps pour qu'aboutisse une procédure judiciaire et qu'enfin les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions.

D'autres partenariats restent à concrétiser, notamment avec les médecins du service de neurologie de l'hôpital de Mulhouse, le réseau « Accueil Épilepsie Grand Est », les associations d'usagers dans le champ des handicaps rares et de l'épilepsie sévère : EFAPPE, Épilepsie France...

Un projet architectural adapté

Parallèlement au projet médico-social, le projet architectural a été soigneusement étudié et affiné. Le bâtiment a été pensé, adapté et sécurisé afin de limiter les conséquences d'une chute liées à une crise d'épilepsie. Il a notamment été prévu des angles arrondis, ou encore des sols mous pour amor-

tir les chutes. La température ambiante est un facteur influant sur le déclenchement de crise, il a fallu trouver un système de régulation optimum pour réguler l'impact des variations climatiques. La qualité de l'environnement sensoriel est également une composante à part entière de la prise en charge thérapeutique des personnes épileptiques. L'ensemble de ces paramètres évalués et adaptés dès le départ du projet apporteront une véritable plus-value pour la prise en charge. Aujourd'hui, les travaux sont en cours, pour une ouverture du service prévue début 2020. *« De tous les actes, le plus complet est celui de construire »*, faisons le pari, comme Paul Valéry, de contribuer à rendre la vie plus douce, aux personnes accueillies.



Devenez bénévole !

Vous avez une passion, des compétences, des idées, un réseau, des moments libres... et une envie de les partager ? Rejoignez les bénévoles qui donnent déjà de leur temps auprès des 2 000 enfants, adolescents et adultes accueillis par l'Association Adèle de Glaubitz en Alsace. Par leur investissement, les bénévoles apportent une présence, une écoute, des échanges complémentaires de ceux portés au quotidien par les professionnels. Selon les besoins des établissements, les bénévoles interviennent de façon régulière ou ponctuelle. Ils sont accueillis par un référent et accompagnés lors de leurs premiers pas au sein d'un établissement de l'Association.



Comment nous aider ?

Tous les jeudis après-midi, Danièle se rend à la Maison d'accueil spécialisée de l'Institut Saint-André. Cette jeune retraitée guide les résidents qui le souhaitent dans les allées du parc. À l'Institut des Aveugles grâce aux passions et aux compétences des bénévoles, un atelier poterie et un atelier de judo ont été créés. **Ces temps de détente favorisent le bien-être** des personnes en situation de handicap et sont autant de moments de complicité partagée.

Vous souhaitez partager de votre temps ? Vous pouvez par exemple collaborer à la réalisation d'albums tactiles pour les enfants déficients visuels du Centre Louis Braille, faire vivre la bibliothèque de l'Hôpital Saint-Vincent, animer des après-midi jeux pour les résidents du Foyer d'accueil spécialisé de l'Institut Saint-André. Votre temps, votre enthousiasme et votre bienveillance sont une richesse pour les établissements !

Rejoignez-nous !

L'action des bénévoles est essentielle pour l'Association Adèle de Glaubitz. Elle permet de donner sens à la vie associative. Elle favorise l'intégration sociale des personnes en renforçant les relations humaines. Vous souhaitez partager avec les enfants, les adolescents et les adultes :

- votre passion en animant de petits ateliers de lecture, bricolage, peinture...
- vos compétences ou votre réseau pour l'organisation de sorties ou d'événements festifs comme les kermesses, les fêtes de Noël...
- votre savoir-faire pour embellir les lieux de vie,
- des moments de jeux, de promenade, d'échange, de convivialité...

N'hésitez plus, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous ! Contactez nos référents bénévolat Fabienne Rieseemann au 06 21 67 64 21, Jean-Georges Kauffmann au 06 71 28 11 79 ou envoyez un mail à benevolat@glaubitz.fr

Adèle
DE GLAUBITZ ASSOCIATION



Vivre une espérance

Association Adèle de Glaubitz
76 avenue du Neuhof • 67100 Strasbourg
Tél. 03 88 21 19 80 • Courriel dg@glaubitz.fr

www.glaubitz.fr

Siège et direction générale

76 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 19 80
Courriel dg@glaubitz.fr

Site du Neuhof

80 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 65 80 00
Courriel site.neuhof@glaubitz.fr

Institution Saint-Joseph

3 route de la Fédération
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 39 04 58
Courriel stjoseph67@glaubitz.fr

Ehpad Sainte-Croix

20 rue de la Charité
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 44 96 65
Courriel stecroix@glaubitz.fr

Foyer Jeanne-Marie

14-18 quartier du Guirbaden
67190 GRENDELBRUCH
Tél. 03 88 49 64 64
Courriel jeannemarie.ida@glaubitz.fr

Institut des Aveugles

25 Grand'Rue
67190 STILL
Tél. 03 88 48 79 00
Courriel ida@glaubitz.fr

Institut Saint-Joseph

1 chemin Sainte-Croix
68000 COLMAR
Tél. 03 89 20 12 60
Courriel stjoseph68@glaubitz.fr

Institut Saint-André

43 route d'Aspach BP 40179
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 30 00
Courriel standre@glaubitz.fr

Hôpital Saint-Vincent

60 Grand'Rue
68830 ODEREN
Tél. 03 89 39 19 00
Courriel stvincent@glaubitz.fr

ESAT-EA Saint-André

Sites de Cernay, Colmar et Dinsheim
43 route d'Aspach BP 40179
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 30 30
Courriel esat.cernay@glaubitz.fr

Merci pour votre soutien qui nous permettra de poursuivre notre action en Alsace et de vivre une espérance !